



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E63845

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2026

ÉDITÉ LE

18/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1953

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/09/2004
215 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-BRIEUC 73 B 93 777 449 109 RCS

Siret : 777 449 109 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5010972

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 149692895

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 149692895

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/08/2025

Raison sociale : CARIMALO

7 IMPASSE CLAUDE LOUIS BERTHOLLET
ZI LA HOYEUX
22600 LOUDEAC

Téléphone : 02 96 26 74 61

Fax :

Portable :

Site Internet : www.carimalo.fr

E-mail : contact@carimalo.fr

Responsabilité légale :

TYR FINANCE (878 620 046) / CARIMALO YANN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 59

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure) Mention RGE	27/09/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	21/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Radiateurs électriques, dont régulation.	04/07/2024
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	12/09/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	04/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.